



PLAJE

ACCUEILLIR

ACCOMPAGNER



ORIENTER
SOUTENIR



LA PLATEFORME DE L'ASSOCIATION L'ÉTAGE POUR LES JEUNES À STRASBOURG.



PLAJE

Depuis 1981, L'Étage développe des actions en direction des jeunes en situation de rupture. Elles sont regroupées au sein de la Plaje (Plateforme jeunes).

Ce document présente l'ensemble de ces services et indique comment en bénéficier.

CADRE GÉNÉRAL D'INTERVENTION

Les professionnels de la Plaje sont tous des travailleurs sociaux diplômés d'État. Leur intervention est encadrée par une déontologie professionnelle qui implique :

- La confidentialité des échanges.
- L'établissement d'une relation de confiance entre le professionnel et la personne concernée.
- Le consentement des personnes avant toute action des professionnels.
- Une posture de non-jugement.

Quelques limites et points de vigilance :

- L'accompagnement proposé ne peut se maintenir sans un respect mutuel entre le professionnel et la personne.
- Le secret professionnel peut être levé en cas de réquisition judiciaire ou d'éléments préoccupants concernant la sécurité d'un mineur.
- Les professionnels de la Plaje effectuent régulièrement des réunions d'équipe au cours desquelles des éléments

d'informations peuvent être échangés, mais uniquement dans l'intérêt des personnes concernées.

L'aide gratuite apportée par les professionnels de la Plaje constitue un accompagnement social global qui facilite :

- La compréhension de la situation actuelle.
- L'établissement d'évaluations partagées sur les problématiques et objectifs de l'accompagnement.
- L'information des personnes sur leurs droits et devoirs afin de favoriser l'établissement de choix éclairés.
- La réalisation de démarches en bureau ou à l'extérieur.
- L'orientation vers des professionnels spécialisés si nécessaire.

Cette aide n'est pas une prestation deservice. En aucun cas, il ne s'agit d'effectuer les démarches à la place de la personne.



ACCUEIL DE JOUR

DE 8H45 À 19H DU LUNDI AU VENDREDI

PERMANENCE SOCIALE

&

DOMICILIATION



POSTALE



Des travailleurs sociaux accueillent les jeunes en difficulté, sans rendez-vous et sans orientation préalable. Selon la situation, différents dispositifs seront proposés pour venir en aide.

LA PERMANENCE SOCIALE

À l'accueil de jour de L'Étage, tout jeune peut être rapidement écouté puis informé sur les aides qu'il peut solliciter. En fonction de sa situation, de ses souhaits et projets, L'Étage pourra lui proposer directement un accompagnement ou l'orienter vers un service plus adapté.

**Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

L'ACCUEIL DE JOUR, C'EST AUSSI ET POUR TOUS :

Des repas à tarif réduits

1,50€ pour les moins de 25 ans.

Du lundi au vendredi
Petit-déjeuner de 8h45 à 10h30
Déjeuner de 12h à 13h30
Dîner de 18h à 19h30

Un accès à des ordinateurs et à une connexion internet

Un Espace de vie sociale et des actions socio-culturelles collectives

LA DOMICILIATION POSTALE

La Plaje propose une boîte aux lettres et une adresse gratuites, reconnues par la Préfecture et l'ensemble des administrations publiques.

Pour qui ?

Les jeunes de 18 à 24 ans « sans adresse fixe » en possession d'une pièce d'identité avec autorisation de travailler en cours de validité.

Comment ?

Le courrier peut être récupéré quotidiennement à l'accueil de jour avec une pièce d'identité.

**Du lundi au vendredi
entre 8h45 et 19h30**

Le service est gratuit. Pour en bénéficier, faire la demande à l'accueil de jour. Toutes les modalités seront présentées lors de l'inscription.

DES RÉFÉRENTS DE PARCOURS

SOUTENIR & ORIENTER



SERVICE SOUTENU PAR LA VILLE ET L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG, LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE (CEA) ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU BAS-RHIN

Un accompagnement social souple, au long cours, avec des rendez-vous individuels réguliers afin d'éviter ou limiter les ruptures de parcours. Des référents de parcours qui travaillent avec l'ensemble des professionnels rencontrant les jeunes en difficultés, font le lien entre les différents dispositifs d'aide.

POUR QUI ?

- Pour les jeunes de 18 à 24 ans sans soutien familial et en situation, ou en voie de, rupture (famille, emploi, logement ou scolarité).
- Pour les professionnels et institutions confrontés à des situations qui rencontrent des jeunes risquant de se retrouver sans hébergement (fin de prise en charge ASE, CADA, hôpital, prison...).

COMMENT ?

Par rendez-vous, mails, appels téléphoniques, Facebook et Instagram (Promeneurs du Net), les référents de parcours sont disponibles pour recueillir les questions des jeunes ou des partenaires. Ils envisagent avec eux des pistes d'amélioration et mettent en œuvre des accompagnements, ou co-accompagnements sociaux. Aucune durée d'accompagnement n'est prédéterminée.

NOTA BENE *Les référents de parcours ne se substituent pas à l'action des services dits de droit commun. Ils interviennent directement lorsqu'aucun accompagnement n'existe, et soutiennent les entrées et sorties de dispositif. Leurs interventions sont conditionnées par l'adhésion et la demande de l'ensemble des acteurs concernés.*

PRENDRE RENDEZ-VOUS 03 88 24 70 60 et plaje@etage.fr

LE CONTRAT PASS'

ACCOMPAGNEMENT

TROUVER ET GARDER SON LOGEMENT



SERVICE SOUTENU PAR LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE (CEA)
ET LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Il s'agit d'un accompagnement social intensif sur deux ans maximum, pour obtenir un logement. Un référent unique, durant toute la durée de l'accompagnement, met en œuvre une action globale (emploi, budget, protection sociale...) afin de réunir les conditions de réussite d'un projet locatif pérenne.

POUR QUI ?

Les jeunes seuls ou en couple, avec ou sans enfant, en recherche de logement ou en difficultés dans leur logement actuel, et ayant des ressources financières.

CONDITIONS

L'accompagnement social est contractualisé, la réalisation des démarches conditionne le maintien dans le dispositif. Des bilans réguliers sont transmis à la Collectivité européenne d'Alsace qui décide de prolonger ou non l'accompagnement.

Le jeune (ou le couple) doit s'engager à rencontrer au minimum :

- une fois par semaine son référent durant la phase de prospection,
- une fois par quinzaine durant les trois mois suivant la signature du bail,
- une fois par mois jusqu'à la fin du contrat d'accompagnement.

COMMENT ?

Une candidature rédigée par un travailleur social doit être adressée à la Collectivité européenne d'Alsace. S'adresser à un travailleur social (Plaje, Mission Locale, assistante sociale de secteur...) pour évaluer la possibilité de candidater.

NOTA BENE *Le Pass'Accompagnement n'est pas une agence immobilière, et n'est propriétaire ou gestionnaire d'aucun logement. Il s'agit d'une aide dans la recherche ou le maintien en logement. L'obtention du logement dépend en grande partie de l'implication des personnes concernées.*

+ D'INFORMATIONS plaje@etage.fr et pass.accompagnement@alsace.eu

DISPOSITIF D'INTERMÉDIATION LOCATIVE ACCOMPAGNER VERS UN LOGEMENT & HÉBERGER



SERVICE SOUTENU PAR LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE
ET L'ÉTAT

Le dispositif héberge des anciens mineurs non accompagnés sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance. Plus qu'un toit c'est un accompagnement social (consolidation du projet professionnel, apprentissage de l'occupation du logement, gestion budgétaire, démarches administratives). Il nécessite l'adhésion du jeune.

POUR QUI ?

- Anciens MNA devenus majeurs sortants de l'ASE
- Avec document d'identité à jour et autorisation de travail
- Avec des ressources stables (emploi, minimum 700€)

CONDITIONS

- Cohabitation ou en studio (selon les ressources et le degré d'autonomie)
- A minima, deux entretiens individuels au bureau et une visite à domicile par mois
- Paiement obligatoire d'une redevance mensuelle (de 250€ à 430€, APL possible)

COMMENT ?

Demande d'hébergement à faire par le travailleur social référent du jeune auprès du SIAO67. Après réception de la demande, L'Étage propose un rendez-vous de présentation au jeune et à son référent.

NOTA BENE L'association L'Étage est locataire du logement. Le jeune a le statut de « personne hébergée ». Il signe un contrat de séjour qui peut être renouvelé jusqu'à 24 mois si les conditions sont réunies.

PRENDRE RENDEZ-VOUS 03 88 24 70 60 et plaje@etage.fr



DES PARTENARIATS

Dans leurs démarches d'insertion, les jeunes sont amenés à rencontrer de multiples professionnels et institutions. Les travailleurs sociaux de la Plaje doivent renforcer et/ou compléter ces interventions extérieures. Le partenariat est donc au cœur de notre projet et doit se construire et s'adapter en permanence. Nous avons notamment établi des conventions renforcées avec trois acteurs centraux dans l'aide aux jeunes.

MLPE 67

La MLPE et L'Étage agissent en étroite collaboration pour conjuguer au mieux les démarches d'insertion sociale et professionnelle. Lorsqu'il faut mettre à jour ses papiers, accéder à une protection sociale, chercher un logement, se soigner et en même temps trouver une formation, un stage ou un emploi, un soutien partenarial est souvent indispensable. C'est pour cela que la MLPE et L'Étage se rencontrent et organisent régulièrement des actions conjointes.

La Maison des Ados

Un travailleur social de la Plaje est mise à disposition à la Maison des adolescents pour écouter, accueillir et accompagner des jeunes de 11 à 25 ans, ainsi que leurs familles et leurs proches. Il travaille avec une équipe pluridisciplinaires pour trouver « *des réponses aux préoccupations des jeunes qu'elles soient physiques, psychiques, relationnelles, sociales, éducatives ou juridiques* ».

**Contact : 03 88 11 65 65 - accueil@maisondesados-strasbourg.eu
www.maisondesados-strasbourg.eu**

CONTACT 03 88 11 65 65 et accueil@maisondesados-strasbourg.eu
SITE www.maisondesados-strasbourg.eu



Promeneurs du net

Deux professionnelles (assistantes de service social) sont présentes sur les réseaux sociaux. Elles sont promeneuses du net. Leurs missions restent les mêmes que celles exercées au sein de la Plaje.



Les promeneurs du net font partie d'un réseau départemental coordonné par la ligue de l'enseignement et soutenu par la CAF du Bas-Rhin. Nous sommes présentes sur Facebook et Instagram afin de répondre aux questions des jeunes, de les informer sur leurs droits, de les soutenir moralement mais aussi de les orienter vers les structures et les dispositifs adaptés à leur situation. Nos profils sont à destination des jeunes (accompagnés ou non) comme des partenaires.

<https://association-etage.fr/promeneurs-du-net/>

Izidom Vilogia

Des travailleurs sociaux de la Plaje interviennent à raison d'une dizaine d'heures par mois auprès de jeunes résidents d'une résidence du bailleur Vilogia à Schiltigheim. Ainsi, les jeunes sont rencontrés à leur entrée au sein de la résidence, tout au long de leur séjour en fonction de leur demande et besoins et 6 mois avant la sortie. L'accompagnement social apporte une aide dans les démarches administratives, une recherche de logement, une aide à la gestion budgétaire et des actions collectives.

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis plus de 40 ans, L'Étage mène de nombreuses actions avec un public de jeunes en grande difficulté. Ouverts respectivement en 1981 et en 1984, au centre ville de Strasbourg, un lieu d'accueil puis un restaurant permettent d'établir et de maintenir le contact avec une population de jeunes adultes, souvent sans domicile fixe, dont une bonne partie ne fréquente guère les lieux habituels de l'action sociale.

L'Étage constitue actuellement, à Strasbourg, le principal lieu d'accueil et d'accompagnement des moins de 25 ans en situation de rupture. Chaque année, un millier de personnes s'adressent à nos différents services et près de 600 ont une domiciliation postale active au siège de l'association.

Nous croyons en la capacité des personnes à rebondir, à prendre leur vie en main, à participer pleinement à la construction de leur avenir grâce à une aide concrète et efficace.

Depuis 2000, L'Étage a élargi ses services à de nouveaux publics, tout en restant majoritairement tourné vers le public des jeunes adultes. Nos actions touchent maintenant des familles et des personnes isolées de tout âge notamment dans nos dispositifs d'hébergement, d'accès aux soins ou d'appui à la parentalité.

LE MODÈLE ASSOCIATIF

Association de droit local, club de jeunes L'Étage est inscrit au registre des associations du tribunal d'instance de Strasbourg au Volume 40 n°61 en date du 12 décembre 1980. Elle est membre de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et de la Fédération de l'Entraide Protestante.

Une association est un regroupement de personnes qui décident de mettre leurs compétences et convictions au service d'un projet collectif, sans chercher à réaliser de bénéfice financier. Une association est dirigée par un Conseil d'administration composé exclusivement de bénévoles. Afin de réaliser son projet, une association peut solliciter des bénévoles et/ou salarié des professionnels, c'est le cas pour L'Étage. L'ensemble des ressources financières doit être utilisé dans le cadre du projet associatif. La très grande majorité des financements de L'Étage provient des fonds publics (État, Eurométropole et Ville de Strasbourg, la collectivité européenne d'Alsace (CEA) et donc de la solidarité nationale. L'Étage ne se substitue pas à l'action publique mais la complète selon des principes propres, en conformité avec les valeurs de la République. L'activité des associations financées par les pouvoirs publics est régulièrement contrôlée.



 **40** ANS
D' ACTIONS

1^{ER} LIEU D' ACCUEIL DES
-25 ANS À STRASBOURG

600 DOMICILIATIONS
POSTALES

+ DE 1200 JEUNES
ACCUEILLIS /AN



PLAJE

LA PLATEFORME JEUNES DE L'ÉTAGE

03 88 24 70 60 - plaje@etage.fr
19 Quai des Bateliers 67000 Strasbourg

B Bus **T** Tramway **P** Parking



Notes

.....

.....

.....

.....